

Des colonies accessibles à tous



Les bénéficiaires

Le CGCV œuvre au bénéfice de tous (personnels au statut public et salariés de droit privé). Aucune adhésion n'est requise pour accéder aux prestations du CGCV.

Aides aux familles

- Des tarifs tout compris (transports, assurance annulation et interruption de séjour inclus)
- Application du quotient familial de chaque bénéficiaire
- Réductions accordées aux fratries
- Maintien des conditions tarifaires pour les petits enfants des donnant droits, pour les retraités et les ex-personnels de l'Equipement et de l'Ecologie
- Bourses sociales, bourses éducatives, aides au départ
- Soutien aux familles monoparentales
- Extension du bénéfice du donnant droit pour les familles recomposées



Paiements facilités

- Echelonnement jusqu'à 10 mensualités sans frais
- Chèques vacances acceptés
- Bons vacances CAF et aides financières diverses acceptées (comités d'entreprises, aides de l'Etat ou des collectivités, aides des mutuelles)



Nous retrouver

- www.cgcv.org
 [cgcv_9](https://www.instagram.com/cgcv_9)
 [cgcv](https://www.facebook.com/cgcv)

NOUS CONTACTER

- 01 40 94 96 03
 cgcv@i-carre.net

Notre adresse

MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ministère de l'Aménagement du Territoire Transition Ecologique
Arche de la Défense – Plot I
92 055 La Défense Cedex



Voyager, ça s'apprend

Des colonies
éthiques
engagées
responsables



Et bientôt 80 ans de colos !!!



un prestataire solidaire

Qui sommes nous ?

Le CGCV est une **association** nationale d'éducation populaire et nouvelle, , sous la référence **Ministères Aménagement du territoire et Transition écologique (MATTE)**.

Il est expert dans la **création et l'organisation d'Accueils Collectifs de Mineurs** (colonies, centres, camps et séjours de vacances) et de Voyages Scolaires Éducatifs (classes de découverte, classes de mer, voyages et sorties scolaires).

Les accueils sont ouverts aux enfants et jeunes de **5 à 17 ans**.

Il œuvre au **bénéfice de tous** (personnels au statut public et salariés de droit privé).

Des tarifs préférentiels pour les agents publics

- Périmètre ministériel du MATTE (tarif 1)
- Périmètre pluri-ministériel et interministériel (tarif 2* sauf exception)
- Etablissement public (tarif 2 ou 3*)
- Collectivité territoriale (tarif 2 ou 3*)
- Fonction publique hospitalière (tarif 3)
- Association partenaire (tarif 3 ou extérieur*)
- Secteur privé (tarif extérieur)

* Voir toutes les conditions sur notre site

www.cgcv.org

Des séjours adaptés

- **5/9 ans** : séjours courts de 7 à 10 jours en centre de vacances fixe
- **9/11 ans** : séjours de 18 jours en centre de vacances (possibles activités hors site)
- **11/13 ans** : séjours de 18 jours en semi-itinérant avec mini-camps ou camps sous toile
- **13/15 ans** : accès aux séjours semi-itinérants (mini-camps) en Europe
- **15/16 ans** : accès aux séjours itinérants sous tente ou en auberge (Europe et Internationale)
- **17 ans** : accès aux séjours long courrier

3 centres de vacances en gestion directe



Loiréole : Dans la région Centre, à Pierrefitte-ès-Bois, petit village au sud de Gien, cadre unique entre histoire et nature.



Vendéole : située au bord de l'océan Atlantique, en face de l'Île de Ré à Longeville-Sur-Mer, station balnéaire.



Magéole : Au sommet de Grendelbruch, à 40 km de Strasbourg et tout près du Mont Sainte Odile, dans un village typiquement alsacien.

Nos garanties

Des colos

conçues de A à Z

- Conception des séjours en direct
- Maîtrise de l'intégralité de l'élaboration des séjours jusqu'à leur mise en place.
- Sélection directe : des hébergements, des circuits, des transports, des prestataires d'activité, des équipes d'encadrement
- Pas de sous-traitance

un encadrement optimal

- Taux d'encadrement supérieur à celui exigé par la réglementation
- Recrutement, formation et accompagnement des animateurs assurés par le CGCV
- Au moins 1 adulte pour 5 enfants pour les moins de 8 ans
- Au moins 1 adulte pour 8 enfants pour les moins de 14 ans
- Au moins 1 adulte pour 10 pour les plus de 14 ans

Des séjours

inclusifs



- Une démarche d'inclusion pour les personnes en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé.
- Des loisirs adaptés afin que tout enfant/jeune sans exception puisse accéder à tout type de séjour (itinérant adapté PMR, fauteuil ski, piscines accessibles...).
- Un interlocuteur dédié pour appliquer le protocole d'inclusion en amont avec la famille.